



**Plan d'action annuel à l'égard des personnes
handicapées de**

La Ville de Granby

2016

Madame,
Monsieur,

C'est avec fierté que je vous présente le Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Granby. Ce document a été élaboré avec l'objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées et de leur entourage en réduisant, de façon graduelle, les obstacles qu'elles rencontrent dans leur quotidien et en favorisant leur accès aux équipements, aux parcs, aux bâtiments et aux services municipaux de la Ville de Granby. Parce que chaque citoyen a le droit de recevoir des services adaptés à sa condition et à sa réalité, ce plan prévoit des actions concrètes qui permettront aux personnes handicapées d'augmenter leur autonomie et de bénéficier d'une meilleure intégration sociale.

Je tiens à remercier chaleureusement les acteurs du milieu pour leur collaboration et leur dévouement. C'est en travaillant tous ensemble que nous parviendrons à nous approcher de l'accessibilité universelle.

Pascal Bonin
Maire de Granby

Présentation de la Ville

Située à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Sherbrooke, la Ville de Granby est la ville-centre de la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Haute-Yamaska.. Avec ses 66 535 habitants (2015), Granby est en pleine croissance et offre un milieu de vie accueillant constitué d'une foule de services à sa population : hôpital, cégep, écoles primaires et secondaires, piscines, centre sportif, bibliothèque, salle de spectacles, centre culturel, terrains sportifs, plus de 80 parcs, pistes cyclables, transport en commun, centres commerciaux, hôtels et restaurants.

Énoncés de vision et d'orientation de la Ville de Granby

En 2009, le conseil municipal de la Ville de Granby adoptait les énoncés de vision et d'orientations suivantes pour son plan stratégique de développement :

Granby crée un milieu de vie en équilibre avec son environnement de qualité où la famille s'épanouit. Fiers et passionnés, ses citoyens animent leur ville de concert avec les acteurs sociaux, culturels, communautaires, économiques et de loisirs.

- **Granby** offre à la famille une place de choix qui lui permet de grandir et de s'épanouir dans un milieu sain, stimulant et sécuritaire. En ce sens, elle est un modèle d'accessibilité et de diversité.
- **Granby** et ses citoyens protègent les richesses environnementales et s'offrent une ville en santé et en symbiose avec la nature.
- **Granby** favorise la création et la venue d'entreprises industrielles et commerciales génératrices d'emplois. La Ville encourage le développement d'activités touristiques et de loisirs attrayants pour les familles. Elle valorise ses terres agricoles et participe à l'essor de ses institutions publiques.
- **Granby** offre un centre-ville accueillant, chaleureux et animé. Ce milieu de vie propose une expérience unique alliant culture, affaires, détente et joie de vivre.
- **Granby** innove par son développement urbain harmonieux et respectueux de son patrimoine, où sont intégrés des espaces verts de qualité et des réseaux cyclables et routiers efficaces.

Par ses énoncées de vision et d'orientation et conformément à la **Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale**, la Ville de Granby est soucieuse d'offrir un milieu de vie de qualité pour tous ses citoyens. À cet effet, à chaque année depuis 2005, un plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées est préparé par la Ville de Granby et adopté par le conseil municipal.

Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

Article 61.1. *Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les*

mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement.

Les actions du plan de la Ville de Granby consistent à favoriser la participation sociale des personnes handicapées et à créer une dynamique de conscientisation et de recherche de solutions destinées à réduire les obstacles au sein de la Ville de Granby.

Ces actions viseront, au même titre que la politique à *part entière* du gouvernement du Québec :

- l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées
- la réponse à leurs besoins essentiels
- la parité avec les autres citoyens dans l'exercice de leurs rôles sociaux.

La population de Granby et les personnes handicapées (voir tableaux statistiques en annexe A)

Selon les données de 2006, Granby compterait 5 995 personnes avec une incapacité soit ± 10% sa population totale. En extrapolant avec les données 2015 de 66 000 de population à Granby, nous pouvons estimer à 6 600 personnes vivant avec une incapacité à Granby. Pour un grand nombre de celles-ci, la participation sociale est, encore aujourd'hui, ni plus ni moins qu'un défi quotidien.

Par personne handicapée, nous référons à **«toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.»** (Source : Guide à l'intention des ministères, des organismes publics et municipalités en vue de la production de leur plan d'action à l'égard des personnes handicapées.)

Le terme « obstacles à l'intégration » doit être interprété de manière large. Un obstacle représente **«tout élément de l'environnement physique ou social qui freine ou empêche la réalisation d'une habitude de vie d'une personne, ce qui entraîne pour elle une situation de handicap».**

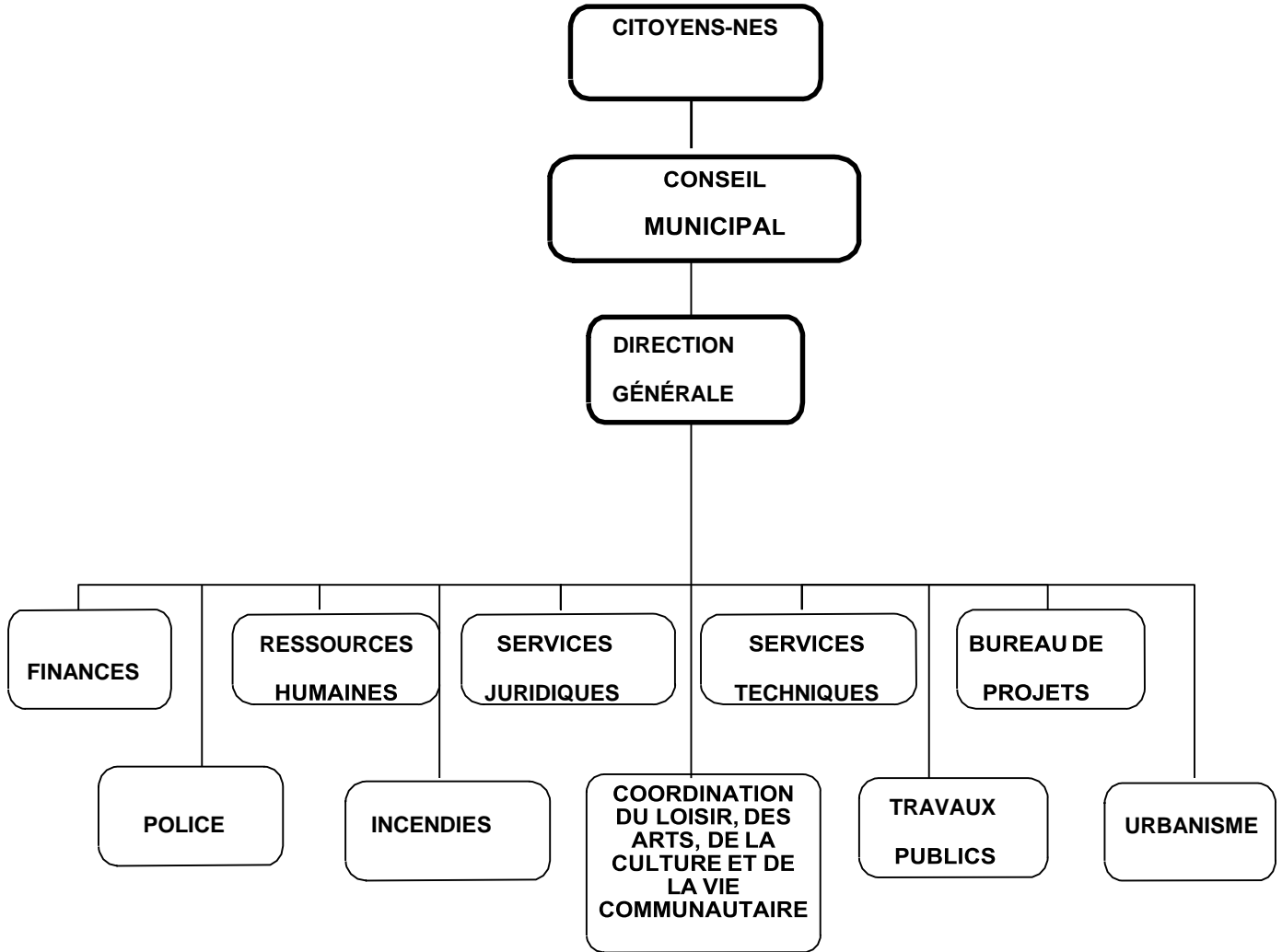
Afin de diminuer ou éliminer ces obstacles, la Ville de Granby interviendra dans les secteurs relevant de sa mission et de ses responsabilités notamment les activités qui touchent les services à la population et les relations avec les partenaires et celles ayant trait à la gestion administrative.

Ce rapport présentera :

















1. Un bilan des mesures réalisées en 2014 et 2015
2. Les mesures prévues en 2016

1. Organigramme des services de la Ville de Granby

La Ville de Granby compte 430 employés répartis au sein de 10 services.



Pour la réalisation de sa mission et l'offre de services à la population, la Ville de Granby dispose des bâtiments suivants :

- Hôtel de Ville : 
 - Direction générale
 - Services juridiques
 - Service des finances
 - Service des ressources humaines
 - Service de l'urbanisme
 - Services techniques
 - Bureau de projets
- Service de police 
- Service des incendies 
- Service des travaux publics
- Édifice Louis-Choinière 
 - Cour municipale
 - Service d'évaluation
- Usine de filtration
- Usine d'épuration
- Centre culturel France-Arbour 
 - Service de coordination du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire
- Lieux d'activités :
 - Bibliothèque Paul-O-Trépanier 
 - Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin 
 - Piscine Miner 
 - Palace – salle de spectacles 
 - Centre communautaire Saint-Benoît 
 - Centre sportif Léonard Grondin (arène) 
 - Centre de tir de Granby
 - Centre récréatif de l'Assomption
 - Église Notre-Dame 
 - Pavillon LICI (parc)
 - L'Escale, centre d'activités culturelles
 - Pavillon Roger-Bédard  (parc)
 - Pavillon Norbert-Talbot  (parc)
 - Tennis Saint-Luc 
 - Centre culturel France-Arbour 

Lors de la réorganisation de son intervention en loisir en 2008, la Ville de Granby a adopté une orientation de travailler de concert avec les organismes du milieu. À ce titre, elle a conclu notamment des ententes avec les mandataires suivants :

- Granby Multi-Sports (coordination des activités et installations sportives)

- Vie culturelle et communautaire de Granby (coordination des activités culturelles et des événements culturels et communautaires)
- Palace (gestion de la salle de spectacles et diffuseur)
- Golf Miner (gestion du terrain de golf municipal)
- Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (gestion du centre d'interprétation de la nature)
- Ferme Héritage Miner (gestion des Boisés Miner)
- Corporation de développement commerciale et touristique de Granby et région (promotion touristique et animation du centre-ville)
- Corporation de développement communautaire de la Haute-Yamaska (gestion du centre communautaire St-Benoit)

La Ville de Granby a de plus de nombreux protocoles avec des organismes du milieu pour la réalisation de projets ou de programmes spécifiques et l'organisation d'événements.

Pour le suivi de ses politiques (culture, famille et aînés), elle compte sur des comités de suivi formés de représentants d'organismes du milieu.

Elle a également des ententes de services avec ses partenaires institutionnels (CSVDC, CEGEP et CIUSS).

Enfin, elle est présente à différentes tables de concertation dans son milieu.

2. Engagement de la Ville de Granby à réduire les obstacles à l'égard des personnes handicapées

Lors de l'adoption de sa politique d'accessibilité universelle en 2014, la Ville de Granby a souscrit aux principes d'intervention suivants :

Égalité et équité

Sans discrimination ni privilège, toute personne a le droit d'accéder aux différents services, de façon sécuritaire, nonobstant ses limitations.

Concertation avec les ressources du milieu

La collaboration avec les ressources œuvrant auprès des personnes handicapées, qui détiennent une expertise certaine dans leur milieu, est essentielle au développement et à l'application de la politique d'accessibilité universelle et permet de faire le suivi de l'évolution des véritables besoins.

Respect de l'autonomie et de la dignité

Les personnes ayant une déficience ont de multiples capacités qu'elles doivent pouvoir développer, exploiter et en faire bénéficier la collectivité. Les aménagements doivent donc tendre vers une utilisation autonome des services.

La planification pour un développement durable

Les travaux d'adaptation réalisés après construction s'avérant plus coûteux, il est préférable, pour une maximisation des ressources financières collectives, de construire en appliquant les principes de conception universelle, d'anticiper les besoins futurs afin de faire de bons choix pour l'ensemble de la communauté.

Intégration architecturale

Bien qu'ayant une perspective essentiellement fonctionnelle, tout aménagement, pour optimiser l'accessibilité, doit respecter les contraintes architecturales et patrimoniales afin de s'intégrer harmonieusement dans l'environnement.

Respect des capacités financières de la municipalité

L'accessibilité universelle s'effectue par étapes ; la municipalité se donne comme mandat d'intervenir dans un certain nombre de domaines, tout en sachant que des contraintes liées à un manque de ressources financières ou humaines pourront venir entraver, modifier ou retarder ses choix d'intervention

3. Personne ou groupe de travail responsable du bilan et du plan d'action

Le conseiller municipal responsable du développement social et le directeur du service de la coordination du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire assurent la préparation et le suivi du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées. Ce plan, élaboré en collaboration avec la Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la région de Granby, est adopté annuellement par voie de résolution par le conseil municipal.

Pour la préparation du plan d'action annuel, la Ville consulte la Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la région de Granby. (voir composition en annexe B). Ce comité se réunit à quelques reprises par année et informe les représentants de la Ville des problématiques vécues par les personnes handicapées. Il suggère de plus des mesures afin d'éliminer les obstacles à l'intégration de celles-ci.

La préparation et le suivi du plan d'action sont assurés par **Patrice Faucher**, directeur du Service de la coordination du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire. **Coordonnées** : 279, rue Principale, bureau 210 à Granby J2G 2W1. Téléphone : 450 776-8224 Courriel : pfaucher@ville.granby.qc.ca

4. Bilan des mesures prises au cours des années 2014 et 2015

Bilan des mesures réalisées au cours de l'année 2014-2015					
Principaux secteurs d'activité	Obstacles	Objectifs visés	Actions réalisées	Responsable	Suites à donner
Mission	Sociaux		Adoption d'une politique d'accessibilité universelle (2014)	SCLACVC	Suivi annuel
			Participation à la semaine québécoise des personnes handicapées (Rallye-on nous aux différences). Présence de la division bibliothèque et aquatique de la Ville de Granby.	Table de concertation	Annuel
	Participation au projet Loisir accessible visant la sensibilisation aux besoins en loisir des personnes handicapées		Table de concertation	Suivi annuel	
	Assemblage d'affiches pour le déneigement par des élèves avec handicap intellectuel de l'école Haute-Ville		Travaux publics	annuel	
	Physiques		Acceptation du principe de zone de débarcadère de 15 minutes devant résidences de personnes âgées.	Services techniques	Annuel

Service à la clientèle et relation avec les partenaires	Sociaux		<p>Accorder vignette d'accompagnateur aux activités de loisirs (Palace, VCC, GMS, division aquatique) et pour les parties de hockey des INOUKS. Palace depuis 10 ans pour spectacles au Palace et à l'église Notre-Dame.</p> <p>Créer une section des services et activités de loisirs accessibles aux personnes handicapées dans le GVI</p> <p>Information des lieux et équipements disponibles aux personnes handicapées dans le GVI. Faire la promotion du service 211</p> <p>Offre du service Texto 9-1-1</p> <p>Offrir des camps de jours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un camp pour enfant avec handicap intellectuel (7 camps d'une semaine) • Un camp pour enfant avec TSA trouble du spectre de l'autisme (7 camps d'une semaine) <p>Offrir de cours de natation adaptée</p> <p>Activités (10 cours) pour enfant avec TSA, trouble du spectre de l'autisme</p> <p>Aide financière accordée aux organismes Association de la paralysie cérébrale et Association de Granby pour la déficience intellectuelle pour la location de locaux pour les camps de jours</p>	SCLACVC	Suivi annuel
				Service communications	Annuel
				Sureté municipale	Suivi annuel
				SCLACVC	Annuel
					Annuel
					Annuel
					Annuel
					Annuel
					Annuel
					Annuel

	Physiques		Budget de 25 000\$ accordé pour l'embauche d'accompagnateur pour les camps de jours	SCLACVC	Annuel
			Faire la promotion du répertoire produit par la Dynamique des handicapés concernant les logements adaptés.	Service des communications	Annuel
			Suivi du programme PAIR	Sureté municipale	Annuel
			Aménagement de zone réservée aux personnes en fauteuil lors des événements Festival de la chanson et Fête nationale du Québec au parc Daniel-Johnson	Travaux publics	annuel
			Installation de toilettes adaptées aux personnes handicapées lors d'événements populaires (Fête nationale, Granby en Fête, Festival de la chanson...)		
			Fournir des équipements favorisant l'accessibilité aux installations : <ul style="list-style-type: none"> • Agrandisseur numérique portable à la bibliothèque • Livres audio • Livres numériques • Livres à gros caractères • Fauteuil roulant à la bibliothèque • Chaise hydraulique d'accès à la piscine Miner • Prêt de fauteuil roulant et déambulateur à la piscine Miner • Fauteuil roulant pour jeux d'eau au parc Daniel-Johnson • Vélo biplace au CINLB 	SCLACVC	Annuel

			<p>Aménagement d'un jardin collectif à accès universel (centre communautaire St-Benoit)</p> <p>Réaménagement des toilettes pour personnes handicapées (centre culturel France-Arbour et bureaux Chambre de commerce au parc Pelletier).</p>	<p>Travaux publics</p> <p>Travaux publics</p>	
Gestionnaire d'une organisation	<p>Sociaux</p> <p>Physiques</p>		<p>Télédiffusion des séances du conseil à la télévision communautaire et sur le web</p> <p>Installation de feux sonores aux intersections Saint-Jacques/Saint-Charles et Drummond/Principale.</p> <p>Ajout d'une case de stationnement pour personnes handicapées face à l'école Assomption</p> <p>Aménagement traverse piétonnière rue Cabana, rues Racines/Brébeuf et amélioration de celle de la rue Saint-Jacques face à passerelle Miner.</p> <p>Installation de nouveaux abribus avec bancs (CEGEP, Centre communautaire St-Benoit et intersection Maisonneuve et Simonds Sud)</p> <p>Identification des arrêts admissibles aux personnes ayant des limitations fonctionnelles (PALF) avec pictogramme international d'accessibilité).</p> <p>Entente avec l'organisme Ami-Bus pour le transport avec des limitations physiques temporaires.</p> <p>Suivi de la campagne Prudence-Patience-Respect</p>	<p>Service informatique</p> <p>Services techniques</p> <p>Service finances</p> <p>Sureté municipale</p>	

5. Plan des actions à venir en 2016

Secteur d'activité	Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Responsables	Échéancier	Indicateur de résultat
Mission Pour une société inclusive	Des préjugés empêchent les personnes handicapées de bien s'intégrer dans la communauté	Diffuser une image positive de la présence des personnes handicapées dans la communauté	Inclure des images de personnes handicapées dans les publications de la Ville	Service des communications	31 décembre	Nombre d'images de personnes handicapées dans les outils de communication de la Ville (Granby vous informe, site web et publications)
		Offrir de la formation sur les connaissances et les attitudes adéquates permettant d'éviter les situations d'exclusion et de discrimination	Session de formation au personnel d'accueil de la Ville concernant les besoins des personnes handicapées	SCLACVC et service des ressources humaines	1 octobre	Nombre de services représentés Nombre de personnes présentes
		Sensibiliser la population aux différents handicaps des personnes et leurs besoins	Participation à la semaine québécoise des personnes handicapées	SCLACVC et partenaires	1 ^{er} juin	Nombre de visiteurs aux activités
		Faire participer les personnes handicapées aux services de la Ville	Assemblage d'affiches pour le déneigement par des élèves de l'école Haute-Ville	Travaux publics	1 ^{er} octobre	Nombre de participants

Pour une société solidaire et plus équitable	Les personnes handicapées ont des obstacles à intégrer le marché du travail	Mettre en place un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les personnes handicapées		Service des ressources humaines	31 décembre	Nombre de personnes handicapées embauchées à la Ville de Granby	
	Certaines lois, politiques, programmes ou services comportent des obstacles à l'intégration des personnes handicapées	Assurer le respect des principes de la politique d'accessibilité universelle	Suivi de la politique d'accessibilité universelle	Directeurs de services	Toute l'année		
		Prévoir l'accessibilité et l'adaptation des équipements assurant la participation des personnes handicapées aux activités sportives et culturelles offertes au public	Consultation des organismes intervenant auprès des personnes handicapées afin d'identifier les obstacles à la participation des personnes handicapées aux activités sportives et culturelles de la Ville et de ses mandataires (VCC, GMS, Palace et CINLB) offertes au public			1 ^{er} octobre	Nombre d'organismes consultés
		Adopter une politique prévoyant l'accessibilité des biens et des services aux personnes handicapées dans le processus d'approvisionnement (art 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale)	Recherche de politique semblable et proposition d'un projet de politique	Services des finances – division approvisionnement	1 ^{er} décembre	Dépôt d'un projet de politique	
		Faire l'inventaire des équipements achetés au cours de l'année favorisant l'accessibilité des personnes handicapées			31 décembre	Nombre d'articles achetés	
Tenir compte de la diversité des réalités familiales des personnes handicapées dans la conception des politiques familiales	Consulter les personnes handicapées ou des représentants d'organismes oeuvrant auprès de ces personnes pour la révision de la politique familiale de la Ville	Désigner au sein du comité de suivi de la politique un représentant d'organisme oeuvrant auprès des personnes handicapées	SCLACVC		1 octobre	Nomination d'un représentant au sein du comité de suivi de la politique familiale	
		Consulter les personnes handicapées ou représentants d'organismes oeuvrant auprès de ces personnes lors			Toute l'année	Section dédiée aux besoins des familles avec personnes	

			de la préparation de projets s'adressant à l'ensemble de la population			handicapées dans la politique familiale de la Ville
	Viser une compensation adéquate des coûts supplémentaires reliés aux déficiences, aux incapacités et aux situations d'handicap	Évaluer la possibilité d'abolir la tarification relative à l'analyse des demandes de dérogations mineures concernant l'adaptation d'un domicile (400\$/demande)	Recherche de règlement semblable et proposition d'un projet de règlement	Service urbanisme	1 août	Modification du règlement de tarification
	Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et services	Accorder un accès gratuit à l'accompagnateur d'une personne handicapée lors de la pratique des activités culturelles et de loisirs offertes aux citoyens d'une municipalité	Accorder une vignette d'accompagnateur aux activités de loisirs (Palace, VCC, GMS, division aquatique) et lors des parties de hockey des INOUKS.	SCLACVC	Toute l'année	Nombre de vignettes accordées
		Rendre disponible l'information concernant les ressources locales dans la municipalité pour soutenir les familles ayant une personne handicapée	Adopter la typographie Arial 12 par défaut pour les logiciels Word et Outlook	Informatique	Toute l'année	
			Créer une section des services et activités de loisirs accessibles aux personnes handicapées dans le GVI	SCLACVC et service des communications	Toute l'année	Nombre de pages consacrées aux activités et services offerts aux personnes handicapées
			Identifier une section aux personnes handicapées sur le site web de la Ville			Section consacrée aux activités et services offerts aux personnes handicapées sur le site web
			Information des lieux et équipements disponibles aux personnes handicapées dans le GVI			
		Faire une analyse des programmes et services de la Ville dans la perspective d'en améliorer l'accès et l'adaptation aux personnes handicapées	Faire la promotion du service 211	SCLACVC		Mention du service 211 dans le GVI et site web

			Consultation des organismes intervenant auprès des personnes handicapées afin d'identifier les obstacles à l'accessibilité aux services de la Ville pour les personnes handicapées			Présentation de la liste des services accessibles
<p>Service à la clientèle et relation avec les partenaires</p> <p>Aménager des environnements accessibles</p>	Favoriser l'accès aux lieux et aux équipements pour l'ensemble des usagers dans tous les bâtiments de la Ville	Faire une analyse de l'accessibilité des bâtiments de la Ville ouverts au public	<p>Consultation des organismes intervenant auprès des personnes handicapées afin d'identifier les obstacles à l'accessibilité aux bâtiments de la Ville pour les personnes handicapées</p> <p>Consultation des organismes intervenant auprès des personnes handicapées afin de valider l'accessibilité des projets de centre aquatique et de bibliothèque pour les personnes handicapées</p> <p>Aménagement de zone réservée aux personnes en fauteuil lors des événements Festival de la chanson et Fête nationale du Québec au parc Daniel-Johnson</p> <p>Installation de toilettes adaptées aux personnes handicapées lors d'événements populaires (Fête nationale, Granby en Fête, Festival de la chanson...)</p> <p>Fournir des équipements favorisant l'accessibilité aux installations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un agrandisseur numérique portable à la bibliothèque • Livres audio 	SCLACVC et travaux publics	1 ^{er} novembre	Rapport des bâtiments accessibles
				SCLACVC	Toute l'année	Nombre d'utilisateurs

Pour une société respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées			<ul style="list-style-type: none"> • Livres numériques • Chaise hydraulique d'accès à la piscine Miner • Prêt de fauteuil roulant et déambulateur à la piscine Miner • Fauteuil roulant pour jeux d'eau au parc Daniel-Johnson • Vélo biplace au CINLB 			
	Faciliter l'accès aux divers moyens de communication en développant l'accessibilité des sites web et des publications et documents électroniques produits par la Ville		<p>Consultation des organismes intervenant auprès des personnes handicapées afin d'identifier les obstacles à l'accessibilité des documents de la Ville pour les personnes handicapées</p> <p>Session de formation au personnel de la centrale</p>	Service des communications	1 ^{er} juin	Rapport de consultation
	Faciliter l'accès au 911 pour les personnes malentendantes		Offre du service Texto 911	Sureté municipale	Toute l'année	<p>Nombre de sessions de formation</p> <p>Nombre de participants</p>
	Rendre accessible aux personnes handicapées et à leur famille des services structurés d'accompagnement	<p>Offrir un programme de camp de jour correspondant au besoin spécifique des jeunes handicapés de la municipalité</p> <p>Adapter l'offre d'activités et de services municipaux à chaque type de famille, y compris les familles ayant une personne handicapée</p>	<p>Offrir des camps de jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un camp de jour pour enfant avec handicap intellectuel (7 camps d'une semaine) • Un camp pour enfant avec TSA (trouble du spectre de l'autisme) (7 camps d'une semaine) <p>Cours de natation adaptée</p> <p>Activités (10 cours) pour enfant avec TSA (trouble du spectre de l'autisme)</p>	<p>Sureté municipale</p> <p>SCLACVC</p>	<p>Toute l'année</p> <p>1^{er} juin</p>	<p>Nombre de camps offerts</p> <p>Nombre d'enfants inscrits</p> <p>Nombre de cours offerts</p> <p>Nombre d'enfants inscrits</p>

		<p>Soutenir les organismes communautaires de la municipalité qui offrent des services d'accompagnement aux personnes handicapées et à leur famille</p> <p>Assurer l'accompagnement des enfants handicapés au camp de jour selon leur besoin</p>	<p>Aide financière aux organismes Association de la paralysie cérébrale et Association de Granby pour la déficience intellectuelle pour la location de locaux pour les camps de jour</p> <p>Accordé un budget de 25 000 \$ pour l'embauche d'accompagnateur pour les camps de jour</p> <p>Etude pour entente avec le réseau de la santé pour leur intervention lors de désorganisation de certains enfants présents aux camps de jour</p> <p>Suivi du programme PAIR</p> <p>Analyser la faisabilité d'implanter le principe de visibilité lors de l'émission de permis de construction</p>	<p>SCLACVC</p> <p>Service des communications</p> <p>Sureté municipale</p> <p>Service de l'urbanisme</p>	<p>1^{er} juin</p> <p>1^{er} juin</p> <p>Toute l'année</p> <p>1^{er} décembre</p>	<p>Montant accordé</p> <p>Nombre de participants aux camps de jour</p> <p>Nombre d'heures d'accompagnement</p> <p>Nombre d'enfants accompagnés</p> <p>Mention dans le GVI de juin et mention sur le site web de la Ville</p> <p>Rapport – Nombre de références et nombres d'inscrits</p>
<p>Gestionnaire d'une organisation</p> <p>Favoriser l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées (réf. Article 26.5 Loi assurant l'exercice des droits des personnes</p>			<p>Équiper la réception d'un appareil spécialisé (téléscripteur) ou d'un logiciel de communication pour personne sourde ou malentendante</p> <p>Former le personnel affecté à la réception à l'utilisation de ces outils</p>	<p>Service informatique</p>	<p>1^{er} décembre</p>	

handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale)		Faciliter l'accès au site web	<p>S'assurer que le personnel responsable du site web soit formé en matière de l'accessibilité d'un site web (SGQRI 008-01), d'un document téléchargeable (SGQRI 008-02), et du multimédia (SGQRI 008-03), dans un site web. (réf. Directive Conseil du trésor 10 mai 2011)</p> <p>Télédiffusion des séances du conseil à la télévision communautaire et sur le web</p>	<p>Service informatique</p> <p>Service informatique</p>	<p>1^{er} décembre</p> <p>Toute l'année</p>	<p>Nombre de séances diffusées</p>
Transport	<p>Accessibilité aux services, véhicules et infrastructures de transport (Responsabilité des municipalités en matière de transport (article 67 de la Loi assurance l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale et 48.39 de la Loi sur les transports)</p>	<p>Assurer les suivis de services offerts en transport adapté (mesurer la qualité des services...)</p>	<p>Réalisation de mesures du plan de développement de l'accessibilité universelle en matière de transport en commun</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une politique de traitement des plaintes • Création d'un formulaire sur le web pour les commentaires et le retour sur expérience • Plans du réseau affichés dans les abribus • Révision de la visibilité des points de vente pour le transport en commun • Conception d'une carte du réseau de transport en commun en braille et en noir et blanc • Élaboration d'un plan de communication pour le transport adapté • Identification de sièges priorisés dans les autobus • Création d'un fascicule guide auprès des personnes de premières lignes • Affichage du trajet avec points d'intérêts dans les autobus (inspiration Métro de MTL) • Séance d'informations sur demande 	<p>Service des finances</p> <p>Sureté municipale</p> <p>Services des finances</p>	<p>Toute l'année</p> <p>Toute l'année</p> <p>Toute l'année</p>	

	Danger aux abords des traverses piétonnières	Assurer des déplacements sécuritaires		Sureté municipale	Toute l'année	Recommandation
		Sensibiliser la population aux dangers pour les personnes handicapées	Analyse des besoins pour l'installation de feux sonores à des intersections (St-Charles/Boivin)	Services techniques	1 ^{er} juin	
		Aide à mobilité réduite AMM suite au projet pilote 2015-2017	Suivi de la campagne Prudence-Respect	Sureté municipale	Toute l'année	

7 Adoption et diffusion du plan d'action

Le plan d'action a été adopté le **7 mars 2016** par le conseil municipal. (numéro 2016-03-0228)

Le plan d'action de la Ville de Granby sera rendu public par les moyens suivants :

- Envoi d'un communiqué aux médias locaux et aux organismes oeuvrant auprès des personnes handicapées.
- Mention sur le site web en format PDF à l'adresse www.ville.granby.qc.ca
- Transmission du plan d'action adopté à l'Office des personnes handicapées du Québec, Zone Loisirs Montérégie et Table de concertation

Il est entendu que la Ville s'engage à rendre ce plan d'action disponible à la population notamment en le présentant sur son site web.

Il est disponible en médias adaptés sur demande auprès de Suzanne Huard du service des communications de la Ville au 450 776-8236

8 Mise en œuvre du plan d'action

La Ville de Granby assurera la mise en œuvre du plan d'action par les moyens suivants :

- Présentation du plan aux directeurs de services de la Ville
- Présentation aux chefs de divisions du SCLACVC et aux dirigeants des partenaires de loisirs de la Ville (VCC, GMS, CINLB et Palace).
- Présentation au comité de suivi de la politique famille de la Ville et à la table de concertation des organismes oeuvrant auprès des personnes handicapées.
- Évaluation bisannuelle des résultats (juin et novembre)
- Bilan des actions et préparation du prochain exercice en décembre

Annexe A

Tableau 1

Population totale selon l'âge et le sexe, municipalité de Granby, 2006

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	1 485	1 415	2 900
5 à 14 ans	3 335	3 165	6 500
15 à 24 ans	4 055	3 970	8 025
25 à 44 ans	8 095	7 655	15 750
45 à 64 ans	8 515	9 095	17 610
65 à 74 ans	2 180	2 665	4 845
75 ans et plus	1 630	2 740	4 370
Total	29 295	30 705	60 000

Source : Recensement de la population de 2006, statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec 2009

Tableau 2

Population avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Granby, 2006

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	20	15 *	35
5 à 14 ans	155	85	240
15 à 24 ans	135	135	270
25 à 44 ans	625	595	1 220
45 à 64 ans	660	705	1 365
65 à 74 ans	455	555	1 010
75 ans et plus	690	1 165	1 855
Total	2 740	3 255	5 995

* Le taux utilisé pour calculer cette estimation a un coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Sources : Compendium sur l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Institut de la statistique du Québec

Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Statistique Canada

Recensement de la population de 2006, statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec 2009

Annexe B

Table de concertation des organismes offrant des services Aux personnes handicapées de la région de Granby

Composition

- Groupement des associations de personnes handicapées du Richelieu-Yamaska
- L'ŒIL
- Institut Nazareth Louis-Braille
- Dynamique des handicapées et région
- Centre montréalais de réadaptation
- Office des personnes handicapées du Québec
- Association des personnes aphasiques de Granby
- Association de Granby pour la déficience intellectuelle
- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Montérégie Est
- Ami-Bus
- Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska
- Ville de Granby